

# WHAPMAGOOSTUI

Lat : 55° 15' 00" nord long : 77° 45' 00" ouest

Hydro-Québec avait frappé fort, très fort ! Le complexe hydroélectrique de la Grande-Baleine en était à la fin de sa phase d'étude. Le concept, qui s'élèverait à la hauteur d'un budget de quinze milliards de CAD\$ et comprendrait une superficie égale à douze pour-cent de la province du Québec, alimenterait à lui seul quarante-trois pour-cent de l'électricité consommée au Québec. Le surplus serait revendu à l'état de New York tout proche pour des montants à l'échelle du projet pharaonique.

L'hiver n'en finissait pas de se languir sur la zone de recherches des centrales de la Grande-Baleine. Les baraquements de chantier gémissaient sous le poids de la neige encore bien présente en ce mois d'avril. Les techniciens étaient exténués par l'hiver qui avait été d'une forte rudesse. Le manque de sommeil, le froid et l'obscurité avaient mis leurs nerfs à rude épreuve.

Le matin du douze avril 1993, le chef de projet Jean-Léon Laverdière, téléphona à la direction de son employeur, la Société de Développement de la Baie James. L'empiètement d'une grue géante destinée aux forages venait de s'effondrer d'une masse dans le sol pourtant durci par le gel constant. C'était un accident inexplicable et, de surcroît, le cinquième de la sorte en l'espace de deux mois.

La sécurité sur le chantier avait été renforcée par l'arrivée d'une cohorte de gardes privés qui veillaient jour et nuit sans jamais rien observer d'anormal. C'était comme si une malédiction s'était abattue sur le complexe des futures centrales. Un satellite avait même été mis à contribution mais le pergélisol rendait très difficile la détection d'éventuelles modifications du terrain. Les géologues n'expliquaient pas ces affaissements rapides. Leurs études ne montraient en aucune manière que le site aurait pu se situer sur une zone sismique, voire une zone à risque d'éboulement.

Les tourbières et leurs mares thermokarstiques voisines ne pouvaient être mises en cause. Le sol était bel et bien argileux, voire rocailleux par endroits. Le mystère des effondrements répétés restait complet.

L'engin s'était enfoncé de trois mètres dans la terre puis s'était couché en arasant les arbres qui l'entouraient. Le trou béant s'ouvrait au ciel gris tel un gémissement. Les ferrailles tordues en tous sens jonchaient le sol à la manière d'un mikado géant. La grue était irrécupérable et l'ingénieur dut se résoudre à en faire venir une autre. Il était hors de question de la placer au même endroit. Le sol semblait être devenu d'une inconsistance telle qu'il ne pourrait plus supporter un engin de ce poids.

Heureusement, il n'y avait pas eu de pertes humaines. Les habitations étaient assez éloignées et l'incident s'était produit de nuit alors que les ouvriers et les techniciens dormaient paisiblement. Seuls les épineux déchiquetés par l'intensité de la chute avaient été les témoins privilégiés de l'écroulement subit du mastodonte.

Il fut convenu que la direction de la SDBJ enverrait des experts dès que la couverture nuageuse autoriserait l'envol d'un hélicoptère. Il n'y avait pas encore d'autres moyens de rejoindre le site, les routes étaient en construction. En attendant, tout devait rester en place et personne ne pouvait toucher aux débris. La situation était fort ennuyeuse pour l'ingénieur en chef du projet qui fut obligé de déplacer quelques équipes sur un autre site et de revoir le planning des opérations de fond en comble.

Jean-Léon Laverdière restait perplexe. Le dégel commençait seulement à produire ses effets et il était assez tardif cette année. Des pylônes enfoncés sur plusieurs mètres avaient aussi été victimes de ces affaissements de terrain sans que rien ne puisse le

prévoir. Les équipes en place relevaient déjà quatre blessés dont deux se battaient toujours pour la vie. Jean-Léon effectua des prélèvements de terre, nota scrupuleusement les températures et consigna le tout dans le cahier des incidents.

Le sol était gelé sur près d'un mètre cinquante de profondeur et avait été stabilisé avant la pose de la grue. C'était à n'y rien comprendre !

Au moment où il complétait ses constatations sur le lieu de l'accident, la peur de sa vie le gagna : un grizzly sorti de son hibernation, probablement par la chute d'un gros arbre dans lequel il avait trouvé refuge, se leva devant lui. Seuls quelques mètres les séparaient. Jean-Léon connaissait bien ces plantigrades. Il ne bougea plus, s'arrêta presque de respirer et évita de croiser son regard. L'ours le toisa, se redressa, huma les lieux puis s'enfuit pour disparaître au plus profond de la forêt.

Il regagna son bureau mobile tout en s'interrogeant. Les experts mandés par la compagnie n'allaient pas tarder. Il avait hâte de s'entretenir avec eux. C'était sa manière de se dégager un peu du stress dans lequel ses hommes étaient plongés depuis ces quelques semaines perturbées par ces mésaventures à répétition.

Certains d'entre eux parlaient ouvertement d'une malédiction indienne, probablement des indigènes vivant encore dans les villages voisins. Et si le chantier avait transgressé le territoire de leurs ancêtres et que ceux-ci se vengeaient ? Jean-Léon balaya d'un revers de la main ces idées. Une convention avait été signée entre les autorités du Québec et les représentants des Cree et des Inuits en novembre 1975. C'était la fameuse « Convention de la Baie-James et du Nord québécois ». Il n'y avait donc aucune raison de s'alarmer ni de se secouer le grelot en jouant à se faire peur.

La logique dictait que la cause de ces fontis était de nature géologique, purement et simplement. Il n'y avait, à sa connaissance, ni tombe ni cimetière dans le périmètre incriminé. Il avait personnellement beaucoup étudié les revendications territoriales des autochtones avant de présenter sa ligne de projets à la direction de la SDBJ. Il devait être certain à cent pour cent qu'il ne risquerait pas la vie de ses équipes face à une vindicte indienne locale.

Lorsqu'il vit arriver les trois experts désignés par la direction, il se mit en confiance. Le premier d'entre eux lui posa d'emblée la question de savoir s'ils avaient respecté la Convention sur l'intégralité du site. Jean-Léon ne put le confirmer que pour la superficie dont il avait été chargé par le bureau d'études. Il se sentit soudain mal à l'aise devant l'insistance du géologue-expert.

— Vous savez, on ne se rend pas toujours compte de ce dont ils sont capables. Il faut faire très attention. Par ailleurs, j'ai étudié de près les photos satellites et je n'ai vraiment rien trouvé d'anormal du point de vue physique.

— Pourtant, il faudrait trouver une explication ! argumenta Jean-Léon. Mes hommes ont peur de revenir tant que nous n'aurons pas exactement défini le risque.

Ils se dirigèrent sur le terrain du dernier incident et les trois hommes firent la moue en apercevant les débris et les dégâts forestiers causés par la chute de l'engin. Ils prirent quantité de mesures d'hygrométrie, sondèrent le sol à plusieurs endroits, s'inquiétèrent des mouvements habituels qu'effectuait la machine, qui était l'opérateur, d'où venait-il etc. Toutes ces questions n'embarrassèrent pas Jean-Léon qui restait persuadé qu'il s'agissait d'une impulsion tellurique.

— Au risque de vous déplaire, Monsieur l'ingénieur, votre sismographe n'a rien enregistré d'autre que la chute de la grue. S'il y avait eu une perturbation des sous-couches pouvant déséquilibrer l'outil, nous l'aurions vu sur les enregistrements. Ce n'était visiblement pas le cas !

Ils remplirent de petits sacs avec des échantillons de terre qu'ils prélevèrent en des endroits précis sur les cinq lieux des accidents. Rien ne démontrait, au premier abord, que l'origine de ceux-ci aurait pu être de nature géologique. Tout au plus la

consistance du sol leur semblait fort aérée pour de l'argile. Ils exclurent le dégel comme étant une cause probable vu que le sol était encore bien gelé et qu'aucun cours d'eau souterrain, formé par la fonte des glaces, ne semblait être apparu.

Le chef de projet fut autorisé à déblayer la carcasse tordue et à faire remplacer la machine. Il communiqua ses directives à ses hommes et les fit revenir sur le chantier.

Ceux-ci n'appréciaient pas les explications que Jean-Léon leur avait fournies. L'un d'entre eux se mit en avant et demanda à lui parler au nom de ses collègues. Ils formèrent un petit cercle dans le bureau de l'ingénieur et Jean-Léon fut sidéré de les entendre.

— Vous n'avez pas respecté les accords de 1975 et le territoire des Cree a été réduit de façon significative sans leur assentiment. Ils ont été bernés par vos politiques pour la deuxième fois : 1912 & 1975 ! Ils se vengent ! Nous exigeons de rencontrer le chef du village de Whapmagoostui afin d'être certains que leurs ancêtres ne nous châtient pas. Vous comprenez, Monsieur, nous avons des bouches à nourrir et... tous ces malheurs sur le chantier sont un mauvais présage pour nous tous.

Jean-Léon hésitait. Devant la mine déconfite de ses interlocuteurs, il leur demanda où il pourrait rencontrer le chef du village en dehors des regards et de la civilisation. Si ses supérieurs apprenaient que leur chef de projet parlementait avec les indiens, cela ferait tache et il aurait risqué sa place.

Celui qui l'avait interpellé se leva et lui demanda une demi-journée de congé. C'était le temps qu'il lui faudrait pour convaincre le chef des Cree de lui parler et de convenir d'un lieu de rendez-vous. Jean-Léon Laverdière accorda à sa demande et insista auprès de ses hommes pour que les débris de la grue soient découpés et évacués au plus vite. La nouvelle machine arriverait dans trois à quatre jours, il ne fallait plus traîner.

Le lendemain midi, son interlocuteur de la veille revint le trouver et lui communiqua les coordonnées d'un endroit au milieu des tourbières et des mares thermokarstiques, à l'ouest du village de Whapmagoostui. Le chef s'appelait Sakari et l'y attendrait dans deux heures. Le temps était compté pour Jean-Léon. Ses techniciens ne mettaient pas beaucoup de cœur à l'ouvrage et il comptait sur son entrevue avec Sakari pour remonter le moral de ses troupes.

Il enfila une combinaison polaire, un casque intégral fourré et enfourcha sa motoneige. Il vérifia le niveau de carburant, la carte et le point de rendez-vous puis s'enfonça dans la forêt.

Il connaissait bien cette région pour l'avoir arpentée à plusieurs reprises dans tous les sens afin de bien choisir les lieux de forage et d'installation. À cette époque de l'année les tourbières étaient encore en partie gelées et il savait qu'il devrait porter une attention toute particulière aux mares. La plupart ne résisterait pas au poids du *ski doo* et de son conducteur.

À plusieurs reprises, il évita la confrontation avec des troupeaux de caribous. Non pas qu'ils auraient pu être agressifs, mais parce qu'ils pouvaient bloquer la sente enneigée et le faire dévier, le mener dans les glaces et, de la sorte, rendre sa motoneige incontrôlable.

À l'orée du bois, il aperçut les fameuses tourbières aux mares. Celles-ci faisaient de quatre à trente mètres de long et une profondeur de un à trois mètres. La vigilance était de rigueur, certaines d'entre elles étaient dégelées.

Au loin il aperçut un homme emmitoufflé dans une grosse veste fourrée, debout à côté de son traîneau à chiens. « C'est lui », se dit-il en se voulant rassurant.

Deux civilisations allaient se rencontrer en terrain neutre ; la technologie moderne en motoneige et la tradition ancestrale en traîneau à chiens. Un homme coiffé d'un

casque intégral, un autre recouvert d'un gros capuchon fourré en peau d'ours se retrouvaient face à face.

Jean-Léon arrêta le moteur à quelques mètres de Sakari. Celui-ci caressait ses mâtins que l'arrivée de l'ingénieur semblait rendre nerveux. Il se leva lentement et fixa celui-ci de ses profonds yeux noirs, intensément. Pas de poignée de main, pas de discours de bienvenue ou de paix. Ce n'était pas inscrit dans les règles de bienséance, ni de l'un ni de l'autre. Sakari prit la parole le premier et s'adressa à Jean-Léon sans dévier son regard d'un iota.

— Vous nous avez trompé et n'avez pas respecté votre parole en 1912. Lors de la signature par les Cree et les Inuits de la Convention en 1975, il nous a été alloué une somme de 225 millions de CAD\$ pour que vous puissiez vous permettre de nous spolier en toute impunité. Une grande partie de votre projet du complexe de centrales de la Grande-Baleine empiète sur un territoire qui ne vous appartient pas. Nos terrains de chasse et de pêche ont été fortement réduits par le fait de vos activités et nous sommes obligés de mendier de la nourriture à vos gouvernants. Cela ne peut plus durer !

— Êtes-vous à l'origine des incidents que nous connaissons sur le chantier depuis quelques semaines ? interrogea Jean-Léon d'une voix ferme sans se laisser démonter.

Au moment où il acheva sa phrase, Sakari lui montra du doigt une pléthore de bulles qui remontaient à la surface de la mare voisine. Une centaine de talpidés au faciès poulpomorphe, le museau encombré d'appendices en forme d'étoile, en sortit et se mit à courir dans toutes les directions.

« Des condylures étoilés » pensa Jean-Léon qui avait tout compris. « Des taupes ! » Il fixa le chef indien et fut prit d'une violente nausée.

— Nous en avons apprivoisé des milliers, sourit Sakari. Et ils creuseront jusqu'au moment où vous nous aurez rendu ce qui nous appartient !

\*\*\*

*Le projet de la Grande-Baleine a été suspendu par le gouvernement du Québec en 1994, peu de temps après le retrait de l'État de New York d'un contrat d'achat de l'électricité québécoise d'une valeur de plusieurs milliards de dollars.*

**Denis Nerincx**